



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 18/06/2020

OBSERVATOIRE SÉCHERESSE DU 18 JUIN 2020 : APPEL À LA RESPONSABILITE DE CHACUN ET A UNE CONSOMMATION RAISONNABLE DE L'EAU

L'Observatoire départemental de la sécheresse, présidé par le Préfet, s'est réuni le 18 juin 2020 en présence des services de l'Etat, de Météo-France, des représentants des collectivités territoriales et des usagers, afin de faire le bilan de la situation hydrologique et des prévisions météorologiques.

Situation hydrologique du département de la Meuse

Les sécheresses successives de 2017, 2018 et 2019 ont conduit en Meuse, à la prise d'arrêtés préfectoraux de restrictions des usages de l'eau pour une durée globale de 11,5 mois.

Si le contexte hydrologique semble plus favorable qu'en 2019, le déficit pluviométrique observé en Meuse au cours des mois de mars et d'avril 2020 associé à des températures particulièrement élevées pour la saison a fait atteindre à l'indicateur de sécheresse des sols ses records secs au mois d'avril.

Du 1er mars au 16 juin 2020, les cumuls de précipitations présentent une répartition géographique hétérogène, avec 10 % de déficit sur la moitié Est de la Meuse et 30 % sur la moitié Ouest du département.

Le niveau des nappes d'eau souterraines est lui aussi préoccupant et proche pour certaines ressources en eau potable des valeurs relevées en juillet 2019.

Les pluies de ces derniers jours permettent de maintenir la situation à un niveau ne nécessitant pas la mise en œuvre de restriction des usages de l'eau.

Contact presse

Cabinet du Préfet

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69

Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'Etat et
de la communication interministérielle

À ce stade, **tous les meusiens sont appelés à une utilisation économe de l'eau afin de soulager la ressource et retarder la possible mise en place de mesures de restriction.**

Des bons gestes pour économiser l'eau

Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau.

25 % de la consommation d'eau relève de la sphère domestique. En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples :

- privilégier les douches,
- installer des équipements sanitaires économes en eau,
- faire fonctionner les appareils de lavage à plein,
- réutiliser l'eau de pluie, etc;

Les professionnels sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques et modes opératoires.

Plus d'informations sur le site internet national:

<https://www.gouvernement.fr/risques/secheresse>

La préfecture et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour observer l'évolution de la situation et anticiper les risques de crise chaque semaine.

Un prochain Observatoire "sécheresse" se tiendra à la mi-juillet sauf si la situation hydrologique nécessitait une réunion avant cette date.

Contact presse Cabinet du Préfet

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle